

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA REGIE ALMEO

L'An DEUX MILLE VINGT-QUATRE, le SEIZE MAI, le Conseil d'Exploitation de la Régie ALMEO convoqué légalement par Monsieur Alain DOVERGNE Président de la CCALN, s'est réuni au Pôle Administratif de la CCALN, ZAC du Val de Noye, Route de Boves à Ailly sur Noye.

Sous la présidence de M. Olivier DUTILLEUX,

● Etaient présents avec voix délibérative :

Elus communautaires :

Messieurs DOVERGNE Alain, DUTILLEUX Olivier, JUBERT Patrick, WALLET Joël, TOURNIQUET Gautier

Personnes qualifiées : Mesdames BARAS Ludivine, CLAUDEL Anne

● Était excusé :

Elu communautaire : CHANTRELLE Brice

● Etaient présents sans voix délibérative :

Monsieur DEMOUY, Directeur opérationnel du site ALMEO

Mademoiselle DOUCHET, Directrice de la Régie ALMEO

Nombre de membres du Conseil d'Administration : 8

Membres présents représentant la CCALN : 5

Membres présents représentant les personnes qualifiées : 2

Présents : 7

Votants : 7

Secrétaire de séance :

M. Patrick JUBERT

Date de la convocation :

7 mai 2024

OBJET : PASS'SPORT

Rapport du Président Olivier DUTILLEUX

L'aide gouvernementale de pouvoir d'achat de 50 € mise en place depuis plusieurs années à destination des personnes éloignées des pratiques sportives ou handicapées était réservée aux associations et club sportifs affiliés. Ce dispositif s'ouvre depuis l'an dernier aux structures marchandes et piscines publiques...

Cela permettrait aux enfants ayant droit, une participation à leur abonnement natation (Remboursement par l'Etat type « chèque-collégien »).

Il est proposé au Conseil d'Exploitation d'engager la démarche d'éligibilité à ce dispositif et de la mettre en œuvre à compter de la rentrée scolaire de septembre 2024.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil d'exploitation :

- Entérine la convention Pass'Sport pour une mise en œuvre à la rentrée scolaire 2024-2025
- Autorise le Président et le Vice-Président de la régie ALMEO à signer les documents en rapport avec cette décision.

POUR EXTRAIT CONFORME

Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le.....04/06/24

Fait et délibéré le 16 mai 2024

à Ailly sur Noye

Le Président,
Olivier DUTILLEUX



Almeo
SOURCE DE BIEN-ÊTRE

Conseil d'Exploitation de la régie ALMEO
144 rue du Cardinal Mercier
80110 MOREUIL

CCALN
secretariat@avrelucenoye.fr

à

Sous-préfecture de Montdidier

41 rue Jean Jaurès
80500 MONTDIDIER

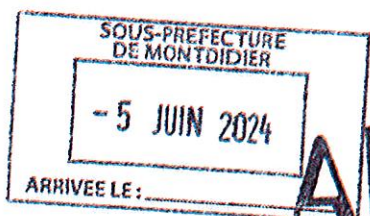
BORDEREAU DE DÉPÔT DE DOCUMENTS VALANT ACCUSE DE RÉCEPTION

SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 16/05/2024

Désignation des pièces	Référence de l'acte	Observations éventuelles de pré-contrôle
ELECTION DU PRESIDENT DE LA REGIE ALMEO	Délibération 2024-16.05/1	
ELECTION DU VICE-PRESIDENT DE LA REGIE ALMEO	2024-16.05/2	
REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL D'EXPLOITATION	2024-16.05/3	
REGLEMENT INTERIEUR DE L'ETABLISSEMENT	2024-16.05/4	
POSS : PLAN D'ORGANISATION DE SECOURS ET DE SECURITE	2024-16.05/5	
OPERATION 1, 2, 3 NAGER	2024-16.05/6	
VILLAGE DES SPORTS DES 5 ET 6 JUILLET 2024	2024-16.05/7	
ACHAT MODULES GONFLABLES POUR LE BASSIN SPORTIF	2024-16.05/8	
PASS'SPORT	2024-16.05/9	
REMBOURSEMENTS USAGERS	2024-16.05/10	
Nombre d'acte	10	

FAIT A AILLY SUR NOYE, Le 04/06/2024

Cachet de la collectivité et signature



Pls

La preuve de la réception en préfecture est matérialisée sur le présent bordereau par un cachet portant le timbre de la direction et la date de la réception.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA REGIE ALMEO

L'An DEUX MILLE VINGT-QUATRE, le SEIZE MAI, le Conseil d'Exploitation de la Régie ALMEO convoqué légalement par Monsieur Alain DOVERGNE Président de la CCALN, s'est réuni au Pôle Administratif de la CCALN, ZAC du Val de Noye, Route de Boves à Ailly sur Noye.

Nombre de membres du Conseil d'Administration : 8

Membres présents représentant la CCALN : 5

Membres présents représentant les personnes qualifiées : 2

Présents : 7

Votants : 7

Secrétaire de séance :

M. Patrick JUBERT

Date de la convocation :

7 mai 2024

Sous la présidence de M. Olivier DUTILLEUX,

● Etaient présents avec voix délibérative :

Elus communautaires :

Messieurs DOVERGNE Alain, DUTILLEUX Olivier, JUBERT Patrick, WALLET Joël, TOURNIQUET Gautier

Personnes qualifiées : Mesdames BARAS Ludivine, CLAUDEL Anne

● Était excusé :

Elu communautaire : CHANTRELLE Brice

● Etaient présents sans voix délibérative :

Monsieur DEMOUY, Directeur opérationnel du site ALMEO

Mademoiselle DOUCHET, Directrice de la Régie ALMEO

OBJET : PASS'SPORT

Rapport du Président Olivier DUTILLEUX

L'aide gouvernementale de pouvoir d'achat de 50 € mise en place depuis plusieurs années à destination des personnes éloignées des pratiques sportives ou handicapées était réservée aux associations et club sportifs affiliés. Ce dispositif s'ouvre depuis l'an dernier aux structures marchandes et piscines publiques...

Cela permettrait aux enfants ayant droit, une participation à leur abonnement natation (Remboursement par l'Etat type « chèque-collégien »).

Il est proposé au Conseil d'Exploitation d'engager la démarche d'éligibilité à ce dispositif et de la mettre en œuvre à compter de la rentrée scolaire de septembre 2024.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil d'exploitation :

- Entérine la convention Pass'Sport pour une mise en œuvre à la rentrée scolaire 2024-2025
- Autorise le Président et le Vice-Président de la régie ALMEO à signer les documents en rapport avec cette décision.

POUR EXTRAIT CONFORME

Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le... 04/06/24

Fait et délibéré le 16 mai 2024

à Ailly sur Noye

Le Président,
Olivier DUTILLEUX



Almeo
SOURCE DE BIEN-ÊTRE

Conseil d'Exploitation de la régie ALMEO
144 rue du Cardinal Mercier
80110 MOREUIL

CCALN
secretariat@avrelucenoye.fr

à

Sous-préfecture de Montdidier

41 rue Jean Jaurès

80500 MONTDIDIER

BORDEREAU DE DÉPÔT DE DOCUMENTS VALANT ACCUSE DE RÉCEPTION

SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 16/05/2024

Désignation des pièces	Référence de l'acte	Observations éventuelles de pré-contrôle
ELECTION DU PRESIDENT DE LA REGIE ALMEO	Délibération 2024-16.05/1	
ELECTION DU VICE-PRESIDENT DE LA REGIE ALMEO	2024-16.05/2	
REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL D'EXPLOITATION	2024-16.05/3	
REGLEMENT INTERIEUR DE L'ETABLISSEMENT	2024-16.05/4	
POSS : PLAN D'ORGANISATION DE SECOURS ET DE SECURITE	2024-16.05/5	
OPERATION 1, 2, 3 NAGER	2024-16.05/6	
VILLAGE DES SPORTS DES 5 ET 6 JUILLET 2024	2024-16.05/7	
ACHAT MODULES GONFLABLES POUR LE BASSIN SPORTIF	2024-16.05/8	
PASS'SPORT	2024-16.05/9	
REMBOURSEMENTS USAGERS	2024-16.05/10	
Nombre d'acte	10	

FAIT A AILLY SUR NOYE, Le 04/06/2024



Almeo
SOURCE DE BIEN-ÊTRE

Cachet de la collectivité et signature

Pls

La preuve de la réception en préfecture est matérialisée sur le présent bordereau par un cachet portant le timbre de la direction et la date de la réception.